

OFFRE DE STAGE

Service Environnement – Etude et mise en place d'un projet agricole

Présentation de la commune de Grigny et de son bassin agricole

Grigny est une commune de près de 10 000 habitants localisée en entrée sud de la Métropole de Lyon.

La ville de Grigny est composée d'environ 50% d'espaces naturels, d'espaces agricoles ou d'espaces verts. La ville de Grigny compte, depuis 2014, 85 hectares de terres classées dans le Périmètre de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbain (PENAP).

Intégrée à la Métropole de Lyon depuis 2007, cette « petite ville de demain » est un territoire dynamique, dont la préservation des espaces naturels est un enjeu majeur. Parallèlement, elle dispose d'un plateau agricole sur lequel la ville a acquis plusieurs parcelles, jusqu'ici peu exploitées et qu'elle aimerait valoriser.

Dans ce contexte, la commune propose une offre de stage relative au projet d'installation d'un agriculteur sur le plateau agricole de Grigny (classé zone A, espace naturel protégé).

Mission confiée au stagiaire

Réaliser une étude portant sur un projet d'installation d'un agriculteur sur le bassin agricole de la ville.

Cette zone est soumise à plusieurs enjeux. D'une part, elle est caractérisée zone A par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et est de ce fait protégée. D'autre part, elle appartient à un périmètre PENAP, confirmant la pertinence d'installer d'un exploitant agricole sur ce territoire.

Le stagiaire aura pour mission d'étudier la faisabilité du projet d'installation d'un agriculteur et d'en définir les modalités (parcelle pertinente, type d'agriculture...).

Ce projet est porté techniquement par le service Environnement, qui s'organise autour de trois personnes :

- Un directeur des services techniques qui pilote les divers projets techniques et assure conseil et assistance aux élus ainsi qu'une veille juridique et réglementaire.
- Une responsable du cadre de vie durable, qui assure le fonctionnement quotidien du service environnement, suit les projets et assure le lien avec l'ensemble des acteurs (interne à la collectivité, élus, Métropole de Lyon, services de l'Etat, autres particuliers et professionnels) ;
- Une assistante du service qui assure des missions de secrétariat, d'accueil du public et de rédaction d'arrêtés municipaux.

Il sera mené en collaboration avec le service Urbanisme.

Activités principales confiées au stagiaire

Le détail des activités principales proposé ci-après peut évoluer au gré de l'avancement du projet et des besoins spécifiques qui pourraient émerger.

Mission principale

- Réalisation d'une étude agricole permettant de déterminer le meilleur emplacement pour l'installation et le type d'exploitation (étude de sol, conditions climatiques, prospection Foncière, étude du marché...).
- Prise de connaissance de la politique PENAP de la ville et réalisation d'un état des lieux de la situation (identification des parcelles, subventions actuelles...).
- Travail collaboratif avec le service Urbanisme sur une politique Foncière visant à l'installation à terme d'un exploitant agricole sur la commune (stratégie d'acquisition, travail avec les acteurs institutionnels tels que la SAFER, recherche de professionnels intéressés et montage d'un projet).

Missions secondaires

- Appui au service environnement de la mairie.
- Aide à la gestion des jardins partagés de la ville.
- Suivi et valorisation des parcelles PENAP (réimplantation de haies bocagères...).

Conditions requises

- Etudes dans le domaine de l'agriculture ou de l'environnement
- Niveau d'études : Bac + 4/5 (type césure, stage de master 2, stage de fin d'études)
- Permis B (déplacements fréquents sur le terrain)

Durée / Période

6 mois, début possible à compter de Février 2023.

Autres précisions concernant la réalisation du stage

- Positionnement hiérarchique : stage encadré par la Responsable du Cadre de Vie Durable
- Lieu de stage (Mairie – 3 avenue Jean Estragnat – 69520 Grigny) parfaitement accessible en transports en commun, notamment depuis Lyon :
 - o Desserte par le TER (15 min depuis Oullins, 19 minutes depuis Perrache)
 - o Trajet Gare du Sablon – Mairie à pieds : 7 minutes
- Temps de travail hebdomadaire : 35 h
- Mise à disposition de matériel : ordinateur et téléphone Fixe
- Possibilité de déjeuner au sein des restaurants municipaux (moyennant participation) et mise à disposition d'une salle de repas dans la Mairie
- Rémunération : gratification réglementaire

Contact

Tout renseignement relatif à l'offre proposée peut être obtenu auprès de :

- Clémentine PRUVOST, Responsable du cadre de vie durable – environnement@mairie-grigny69.fr
- Ou bien en contactant le service Environnement au 04 72 49 52 16.

Modalités de candidature

La candidature comprenant CV et lettre de motivation est à référencer « Stage Environnement – Projet agricole » et à adresser à l'attention de Monsieur le Maire de Grigny :

- Par mail, à l'adresse mail mentionnée dans la rubrique « Contact »
- Par voie postale à l'adresse : Mairie de Grigny – Service Environnement – 3 avenue Jean Estragnat – 69520 GRIGNY

Date limite de candidature le 15 janvier 2023.